



FORMATION INTRA

1 jour

Élaborer un plan de prévention

à partir de 1200 € net de taxe par jour

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Connaître le cadre réglementaire relatif à l'intervention d'entreprises extérieures pour l'entretien, la maintenance et les travaux neufs (Décret 92-158 du 20 février 1992).

Participer efficacement à la préparation et au suivi d'une intervention extérieure par une entreprise intervenante.

Concevoir, élaborer et mettre en œuvre un plan de prévention.

Appliquer les consignes de prévention, de réglementation et d'organisation en matière de sécurité.

PUBLIC VISÉ

Tout public

PRÉ-REQUIS

Sans niveau spécifique

AIDES AU FINANCEMENT **

Cap Emploi
Opérateurs de Compétences (OPCO)
France Travail
Entreprise

** sous conditions

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

100% Présentiel

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Mise en situation
Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Processus d'évaluation des acquis tout au long de la formation
Evaluation de fin de formation individuelle par le formateur

MODALITÉS D'ACCÈS

Demande de devis

ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

Contactez-nous

Retrouvez toutes les informations sur
laho-formation.fr

 **N° Vert 0 805 384 384**



PROGRAMME DE LA FORMATION**Les textes réglementaires relatifs au plan de prévention**

- Rappel des principes essentiels de prévention
- Maîtriser le cadre légal des interventions réalisées par les entreprises extérieures
- Identifier vos responsabilités et celles de chaque intervenant
- Identifier le partage des responsabilités civiles et pénales entre employeur et sous-traitants

Les relations entre les entreprises utilisatrices et les entreprises extérieures

- Organiser les échanges d'information avec les entreprises extérieures
- Le rôle des différents acteurs et interlocuteurs

Le plan de prévention : du contenu à la mise en œuvre

- Les chapitres essentiels du plan de prévention
- Les principales obligations des participants à l'acte de construire en matière de prévention
- Les travaux et opérations soumis au plan de prévention
- La liste des travaux dangereux et des travaux interdits aux travailleurs temporaires
- Les vérifications au niveau des salariés extérieurs (connaissances, compétences, aptitudes...)

La préparation de l'analyse des risques

Le plan de prévention : un outil d'animation

- La méthode et les outils d'évaluation
- Les dangers permanents et ceux liés aux situations d'interférence
- Les travaux par point chaud et des risques générés :
- Le permis de feu : À quoi sert-il ?
- Maîtriser les éléments du permis de feu
- Inspection du chantier avant, pendant et après le travail
- Moyens à mettre en œuvre en protection et mesures complémentaires
- L'inspection préalable sur le terrain
- Les documents à appliquer sur le terrain
- Les documents pour garantir la sécurité sur les lieux de co-activité

